

## **La prise en compte de la Solidarité dans les instances internationales L'ONU, l'Unesco, le FMI, le PNUD, la FAO, etc ...**

C'est après la deuxième guerre mondiale que la solidarité a été l'objet d'une et même de plusieurs organisations mondiales.

### **L'UNESCO**

Il convient de retenir d'abord l'UNESCO (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) qui fut créée en 1945 en support de l'Organisation des Nations Unies pour assurer une paix durable dans l'esprit des femmes et des hommes qui étaient, alors, marqués par les deux derniers conflits mondiaux de 1914-1918 et 1939-1945.

L'UNESCO s'attache à :

- donner à chaque enfant, fille ou garçon, l'accès à une éducation qui est un droit de l'homme fondamental et une condition élémentaire du développement humain. En tenant compte aujourd'hui de l'essor de l'internet l'apprentissage à de nouveaux outils est à mettre en œuvre ;
- favoriser le dialogue interculturel par la protection du patrimoine et la mise en valeur de la diversité culturelle. L'UNESCO est à l'origine de la notion de « patrimoine mondial » pour protéger les sites de valeur universelle. Assurer le dialogue interculturel est bien sûr dans un monde globalisé un moyen pour mieux vivre ensemble ;
- développer des projets de coopération scientifique, le partage des savoirs, pour lutter contre les fléaux que sont les catastrophes naturelles ou pour la gestion de l'eau. L'avenir de l'humanité ne dépend pas seulement de l'économie mais aussi de la compréhension des phénomènes naturels
- protéger la liberté d'expression qui est une condition importante de la démocratie et du respect de la dignité humaine.

Puis, avant de citer deux textes juridiques plus récents, il convient de rappeler La Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue sous l'égide de l'ONU à Vienne en Autriche du 14 au 25 juin 1993. C'était la première conférence sur les droits de l'homme qui s'est tenue depuis la fin de la guerre froide. Le résultat clé de la Conférence mondiale des droits de l'homme fut la « Déclaration et le programme d'action de Vienne », qui a établi l'interdépendance de la démocratie, du développement économique, et des droits de l'homme<sup>1</sup>. Cette conférence a souligné que tous les droits de l'homme sont reliés les uns aux autres.

Deux textes juridiques adoptent un programme portant à la fois sur le développement et sur la solidarité. L'un relève de l'ONU, l'autre de la république française. Ces deux textes sont développés ci après.

### **Objectifs du millénaire pour le développement de l'ON.**

193 Etats membres de l'ONU et près de 23 organisations internationales se sont réunies à New York en 2000 lors du millénaire pour le développement (OMD, Millennium Development Goals). Huit objectifs pour le développement durable ont été adoptés avec l'intention de les atteindre pour 2015 :

- 1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim.
- 2) Assurer l'éducation primaire pour tous.
- 3) Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes.
- 4) Réduire la mortalité infantile.
- 5) Améliorer la santé maternelle.
- 6) Combattre les maladies.
- 7) Assurer un environnement humain durable.
- 8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Toutefois 5 ans avant l'échéance des OMD, l'ONU a reconnu que les avancées étaient insuffisantes bien que plus de 140 chefs d'État et de gouvernement ont voulu réaffirmer leurs engagements, malgré les catastrophes naturelles et des conflits.

Le rapport de 2010, «A Brief for Policymakers on the Green Economy and the Millenium Development Goals » conclut que des investissements dans l'énergie propre et les transports durables, comme dans des modes de gestion durable des forêts et de l'agriculture, pourraient largement contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté établis à l'échelle internationale.

Le United Nations Environment Programme (PNUE) estime qu' «Il est de plus en plus évident qu'une transition rapide vers une économie verte, pauvre en carbone, respectueuse des ressources et génératrice d'emplois permet non seulement de résoudre les défis de la durabilité du XXème siècle, mais qu'elle contribue largement à atteindre les autres OMD».

Exemples : Citons quelques villes, comme Curitiba au Brésil, ou pays comme le Costa Rica pour leur stratégie efficace de développement soutenable et de protection de la biodiversité ou l'Ouganda pour sa promotion de l'agriculture biologique. Au Népal, 14 000 groupes d'utilisateurs de forêts communautaires ont réussi à inverser le taux de déforestation des années 1990 par des politiques communautaires adaptées qui établissaient des règles pour la cueillette, des prix de production et de partage des bénéfices.

### **Loi du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.**

L'objectif est de promouvoir un développement durable dans les pays en développement, dans leurs composantes économiques, sociales, environnementales et culturelles sur une période de cinq ans à l'issue de laquelle l'application de la loi serait révisée.

Ainsi il s'agit d'une part de participer à l'effort international de lutte contre la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire et d'autre part de réduire des inégalités sociales et

territoriales. Il est alors convenu de favoriser un développement économique équitable et riche en emplois, de consolider l'agriculture vivrière et familiale, de préserver les biens publics mondiaux, de lutter contre le changement climatique, ses effets et l'érosion de la biodiversité enfin de promouvoir la paix durable, la stabilité, les droits de l'homme et la diversité culturelle.

Le Gouvernement transmet tous les deux ans aux commissions permanentes compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'au Conseil national du développement et de la solidarité internationale et à la Commission nationale de la coopération décentralisée, un rapport faisant la synthèse de la politique de développement et de solidarité internationale conduite par la France dans les cadres bilatéral et multilatéral. Ce rapport présente en particulier la synthèse des évaluations réalisées, les modalités d'utilisation des différents instruments de la politique de développement et de solidarité internationale, l'équilibre entre les subventions, les autres dons et les prêts, ainsi que les activités de l'Agence française de développement et l'utilisation de son résultat. Il présente également l'activité de l'ensemble des organismes européens et multilatéraux œuvrant en matière de développement et auxquels la France contribue ou dont elle est partie. Ce rapport est débattu publiquement à l'Assemblée nationale et au Sénat.

### **Les autres organisations internationales**

- **Le Fonds Monétaire International (FMI)**

Le FMI est une institution internationale regroupant 189 pays dont le but est de « promouvoir la coopération monétaire internationale, garantir la stabilité financière, faciliter les échanges internationaux, contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et faire reculer la pauvreté ».

Cependant le FMI s'est révélé impuissant pour agir sur les déséquilibres mondiaux. Le FMI est apparu comme une institution perpétuant de façon tacite le colonialisme ! Il est reproché au FMI de préconiser les mêmes recommandations économiques et les mêmes plans d'ajustement structurel à tout pays demandeur d'aide sans tenir compte de sa situation économique propre.

- **L'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)  
Food and Agriculture Organization**

La FAO est une institution internationale regroupant 197 membres, une organisation membre de l'Union Européenne et 2 membres associés (les Iles Féroé et Tokélaou).

L'objectif de la FAO est « d'aider à construire un monde libéré de la faim ». La FAO a été allégée d'une partie de sa mission à la suite de la création du PAM (Programme Alimentaire Mondial) d'une part et du FIDA (Fonds International de Développement agricole) d'autre part.

Un rapport de fin juillet 2007 invitait la FAO à réinventer ses modes d'action, son existence restant nécessaire mais ses missions n'étant pas atteintes. Elle devait se repositionner, notamment par rapport aux ONG, qui occupent une place croissante dans le domaine de l'aide alimentaire et du développement d'une agriculture durable.

Du 19 au 21 novembre 2014, la Conférence Internationale sur la Nutrition (CIN2) réunissant les membres de la FAO, les parlementaires, les membres de la sociétés civile et du secteur privé ont approuvé la Déclaration de Rome sur la nutrition qui consacre le droit de chaque personne à l'accès à des aliments sûrs, nutritifs et en quantité suffisante.

Le cadre d'action reconnaît que les gouvernements ont un rôle principal et la responsabilité primordiale de s'occuper des questions et défis liés à la nutrition.

### **La liste des autres bailleurs de fonds**

- PPFS	Facilité Agence Française de développement Development Bank of Southern Africa Pour la préparation et les études de faisabilité de projets ;
AWF	Facilité africaine de l'eau ;
ACP-UE	Première et Deuxième Facilité Energie
ACP-EC EF I	Afrique, Caraïbes
ACP- EC EF II	Pacifique et Commission européenne ;
CRIDF	Climate Resilient Infrastructure Development Facility ;
DBSADF	Fonds de développement de la Development Bank of Southern Africa
DBSA BEI PDSF	Mécanisme DBSA banque européenne d'investissements d'appui à l'élaboration de projets ;
FFI UE-Afrique	Fonds Fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures ;
FEMIP	Fonds fiduciaire – Fonds fiduciaires de la facilité euroméditerranéenne 'investissement et de partenariat ;
GPOBA	Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats ;
DevCo	Fonds de collaboration pour le développement d'infrastructures ;
IPPF NEPAD	Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure de Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ;
TAF	Facilité d'Assistance Technique à PIDG ;
PPIAF	Fonds de conseil en infrastructure publique-privée ;
USTDA U.S.	Trade and Development Agency.

### **Liste d'organisations non gouvernementales internationales**

Les exemples de solidarité internationale sont très souvent le fait des organisations non gouvernementales (ONG) confessionnelles ou relevant d'entreprises privées.

Cette liste d'Organisations non gouvernementales internationales reprend les ONG à portée internationale.- Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED )

- - Agence adventiste du développement et de l'aide humanitaire (ADRA) : Agence adventiste du développement et de l'aide humanitaire, présente dans 125 pays.
- - Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEDH)
- - Alliance des éditeurs indépendants : Association internationale qui favorise la coopération entre éditeurs indépendants et œuvre à la défense de la "Biblio-diversité".
- - Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC)
- - Association mondiale d'espéranto, en relations officielles avec l'UNESCO1, présente dans 121 pays dont 70 avec représentation officielle
- Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC)
- Action contre la faim
- Amnesty International
- AMREF Flying Doctors : Association pour la médecine et la recherche en Afrique
- - Architectes de l'urgence- Barakacity : ONG française, association humanitaire qui vient en aide aux population démunies partout dans le monde
- BlueEnergy : fabrication d'éolienne et électrification rurale au Nicaragua
- CCFD-Terre solidaire : association de solidarité internationale qui lutte contre les causes de la faim dans le monde
- CIO : Comité international olympique
- - ECPAT : lutte contre la prostitution et l'esclavage sexuel des enfants.
- Emmaüs International : mouvement international de solidarité, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, fondé par l'abbé Pierre
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge humanitaires, (sans conflits armés, sans situations de violence) s'occupe de l'organisation des secours en cas de catastrophes, de la préparation aux catastrophes, de l'aide médicale communautaire et du développement des capacités locales.
- Fondation des saints des derniers jours (LDS Foundation), aide aux familles en améliorant leur autonomie, leur santé et leur instruction, aide en situations d'urgence dues aux guerres ou catastrophes naturelles
- La Fondation suisse de déminage (FSD)
- Graines de paix/Grains of Peace : ONG suisse et internationale qui propose des idées, des outils pratiques de sensibilisation aux valeurs humaines et un site web multilingue pour contribuer à la paix et dépasser les violences.
- Green Cross International
- Greenpeace : association internationale de défense de l'environnement
- Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) : centre de recherche belge travaillant sur les questions de prévention des conflits et de prolifération des armes, notamment en Afrique.

- Handicap International : veille à ce que les personnes handicapées puissent à nouveau retrouver leur autonomie et leur place dans la communauté.
- Human Rights Watch.
- Indymédia : réseau de net-information ouvert et alimenté par tous et pour tous
- Ingénieurs sans frontières
- İnsani Yardım Vakfı (IHH) : Association Humanitaire Turque
- International Islamic Relief Organisation (Secours islamique)
- Les Amis de la Terre.
- Lions Clubs : ONG internationale, organise des activités de levée de fonds et encourage le volontariat pour des actions sociales.
- Max Havelaar : commerce équitable.
- Medair : ONG d'aide d'urgence et de reconstruction offrant des services de soins de santé et de nutrition, eau potable, assainissement et hygiène, logement et infrastructures aux populations victimes de conflits, guerres et autres situations d'urgences. Zones d'intervention principalement en Afrique, Asie, Moyen-Orient.
- Mouvement européen.
- Mouvement international de la réconciliation.
- MST Mouvement des sans-terre.
- MSF Médecins sans frontières.
- OEP Observatoire européen du plurilinguisme.
- Organisation de la presse africaine.
- Organisation mondiale contre la torture.
- PLAN : ONG qui agit auprès des enfants et des jeunes les plus marginalisés pour leur donner les moyens de construire leur avenir.
- Pure Earth (anciennement Blacksmith Institute) : Pollution et santé.
- RSF Reporters sans frontières : veille au respect de la liberté de la presse dans le monde.
- Rotary International : ONG internationale, organise des activités de levée de fonds et encourage le volontariat pour des actions sociales, dispose également d'une fondation qui œuvre entre autres pour l'éradication de la poliomyélite.
- Oxfam international : Oxford Against Famine (Oxford contre la Famine)
- Solidarités International : ONG française œuvrant principalement dans le domaine de l'eau mais couvrant aussi le reste des besoins vitaux : boire, manger, s'abriter.
- SOS Villages d'enfants.
- Transparency International.
- TGH Triangle Génération humanitaire.

- UIA Union internationale des avocats.
- W4 : Women's World Web est une plateforme collaborative dédiée à la promotion féminine dans le monde, à travers l'éducation, la microfinance, l'accès aux TIC et le networking.
- WWF : World Wild Fund, association de défense de l'environnement

## **Conclusion**

On peut constater que l'action solidaire est la préoccupation de nombreuses institutions mais hélas les résultats ne sont pas souvent sinon toujours au rendez vous. Les questions qui se posent sont alors : Pourquoi de telles actions et comment intervenir avec de meilleurs résultats ?